

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **83402223.8**

51 Int. Cl.⁴: **E 03 C 1/23**

22 Date de dépôt: **18.11.83**

43 Date de publication de la demande:
29.05.85 Bulletin 85/22

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB LI SE

71 Demandeur: **DECAYEUX-LOISON S.A.**
Saucourt
F-80390 Fressenneville(FR)

72 Inventeur: **Decayeux, Christian-Eugène-Georges**
Saucourt
F-80390 Fressenneville(FR)

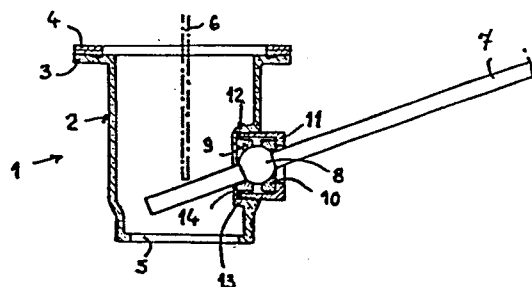
74 Mandataire: **Ecrepont, Robert et al,**
Cabinet Ecrepont 12 Place Simon Vollant (Porte de Paris)
F-59800 Lille(FR)

54 Dessous de bonde à clapet.

57 L'invention se rapporte à un dessous de bonde à clapet commandé par une tige traversant latéralement le dessous de bonde.

Il est caractérisé en ce que le manchon (13) est entièrement logé à l'intérieur de la cuvette.

Application à l'industrie de la robinetterie.



DESSOUS DE BONDE A CLAPET

L'invention se rapporte à un dessous de bonde à clapet commandé par une tige traversant latéralement le dit dessous de bonde.

Pour l'évacuation des eaux d'un appareil, par exemple d'un lavabo, l'orifice de sortie est équipé d'une part, dans l'appareil, d'une bonde consistant en une plaque ajourée qui, généralement après interposition d'un matériau de fixation et d'étanchéité, s'appuie sur le bord de l'orifice qu'il garnit, et, d'autre part, sous l'appareil, d'un joint d'étanchéité et d'un dessous de bonde comprenant un corps en forme de cuvette cylindrique pourvue à sa partie supérieure d'une collerette d'appui du joint et à sa base, d'un orifice et de moyens de raccordement étanche avec l'entrée d'un siphon.

L'assemblage entre la bonde et le dessous de bonde ainsi que celui entre le dessous de bonde et le siphon sont évidemment assurés par vissage.

Afin que l'appareil puisse retenir les eaux, la bonde est généralement conçue de manière à réaliser le siège d'un clapet qui, plutôt que par un inesthétique lien supérieur, est de préférence commandé par une tige traversant latéralement le dessous de la bonde pour coopérer avec une queue reliée au clapet.

Dans la traversée latérale du dessous de la bonde, la tige de commande est montée à articulation, par exemple grâce à une portée sphérique coopérant avec un siège de forme complémentaire

contre lequel siège, cette portée est maintenue par un joint comprimé par un bouchon fileté se fixant au corps par vissage.

Dans les réalisations connues à ce jour, le corps présente, raccordé latéralement à la cuvette, un manchon externe qui, à la fois, loge les moyens d'articulation de la tige et reçoit le bouchon.

Si ces dessous de bonde sont très satisfaisants au plan technique, ils posent par contre de grands problèmes lorsqu'on doit leur donner un état de surface parfaitement poli, du fait que, le corps n'ayant pas une forme de révolution, il n'est pas possible de le passer dans une machine de polissage classique.

Il en résulte soit un corps d'aspect inesthétique soit un corps de prix de revient élevé pour tenir compte de la nécessité de recourir à des machines spéciales et/ou à des revêtements très onéreux, tel le chromage.

Un résultat que l'invention vise à obtenir est un dessous de bonde qui sans nuire au bon fonctionnement de la tige de commande ni alourdir le corps, permette un polissage économique de celui-ci.

A cet effet, l'invention a pour objet un dessous de bonde du type cité plus haut notamment caractérisé en ce que le manchon est entièrement logé à l'intérieur de la cuvette.

Elle sera bien comprise à l'aide de la description ci-après faite, à titre d'exemple non limitatif, en regard du dessin ci-annexé qui représente schématiquement, le dessous de bonde vu en coupe par un plan axial.

En se reportant au dessin, on voit que le dessous de bonde 1, comprend un corps 2 en forme de cuvette cylindrique, pourvue à sa partie supérieure d'une collerette 3 permettant l'appui d'un joint 4 et, à sa base, d'un orifice 5 de raccordement à l'entrée d'un siphon (non représenté).

L'assemblage entre la bonde (non représentée) et le dessous de bonde 1 ainsi que celui entre le dessous de la bonde 1 et le siphon sont assurés de manière connue, par exemple par vissage (non représenté).

De manière également connue, la bonde comporte un clapet (non représenté) auquel est reliée une queue 6 descendant dans la cuvette du corps 2 du dessous de bonde 1 qui, pour la commande

REVENDICATIONS

1. Dessous de bonde à clapet commandé par une tige (7) traversant latéralement en s'y articulant le dit dessous de bonde qui comprend principalement un corps (2), en forme de cuvette cylindrique qui présente, à sa partie supérieure une
5 collerette (3) permettant l'appui d'un joint ainsi que, d'une part, à sa base, un orifice (5) de raccordement à l'entrée d'un siphon et, d'autre part, latéralement un manchon (13) dans lequel sont montés les moyens d'articulation de la tige (7) qui sont maintenus en place par un bouchon vissé (11), ce dessous de
10 bonde étant CARACTERISE en ce que le manchon latéral (13) est entièrement logé à l'intérieur de la cuvette et comporte exclusivement d'une part, un fond réalisant un épaulement (14) d'appui des moyens d'articulation et, d'autre part, un trou taraudé dans lequel se visse le bouchon (11) qui loge et centre
15 la majeure partie des moyens assurant l'articulation dans le corps (2) de la tige (7) de commande.

de cette queue 6, comprend une tige 7 montée à articulation et traversant latéralement le dit dessous de bonde.

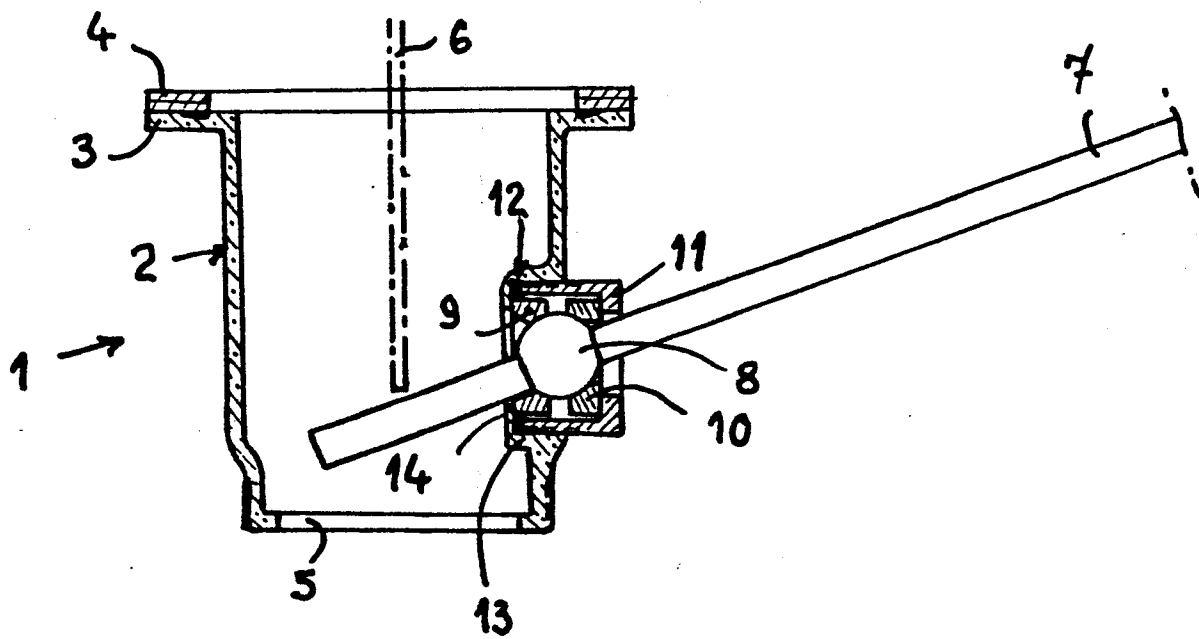
Pour son montage à articulation, la tige 7 présente une portée sphérique 8 coopérant avec un siège 9 de forme complémentaire contre lequel siège 9, cette portée sphérique 8 est maintenue par un joint 10 comprimé par un bouchon 11 qui, après interposition d'un joint 12, se fixe par vissage sur le corps 1 qui, à cet effet, présente, raccordé latéralement à la cuvette, un manchon 13.

Selon une caractéristique essentielle de l'invention, le manchon 13 est entièrement logé à l'intérieur de la cuvette.

De ce fait, extérieurement, le corps 2 garde une forme de révolution dans laquelle débouche simplement l'orifice central du manchon.

Il peut donc être poli sur une machine classique.

Afin que ce manchon ne crée pas une gêne à l'écoulement des eaux usées vers le siphon, selon une autre caractéristique de l'invention, le manchon a une longueur juste suffisante pour comporter, au fond du manchon, un épaulement 14 de retenue du siège 9 et, entre cet épaulement 14 et la face externe de la cuvette, un trou taraudé de profondeur suffisante pour efficacement retenir le bouchon fileté 11 qui est lui-même remarquable en ce qu'il a une forme en cuvette afin de loger et de centrer la majeure partie de l'empilage des pièces que sont le siège 9, la rotule 8 et le joint 10.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0142588
Numéro de la demande

EP 83 40 2223

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
E	FR-A-2 528 468 (S.A. DECAYEUX-LOISON) * En entier *	1	E 03 C 1/23
Y	--- US-A-1 758 226 (T.J. KAUFMAN) * Page 1, ligne 90 - page 2, ligne 25; figure 1 *	1	
Y	--- US-A-2 044 249 (C.J. KOHLER) * Page 1, colonne 1, ligne 54 - colonne 2, ligne 2; figures 1,2 *	1	
A	--- FR-A-2 180 180 (DIMPRES) * Page 2, ligne 18 - page 3, ligne 5; figure 1 *	1	
A	--- US-A-1 859 697 (A.H. FLECK) -----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³) E 03 C
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 10-07-1984	Examineur CLASING M.F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			